

Mesures Sanitaires

Cours de danse



Le gel hydroalcoolique disponible dès votre entrée.



Le port du masque est obligatoire pour les personnes à partir de 6 ans dans les parties communes : Hall d'entrée, secrétariat, vestiaires et WC.

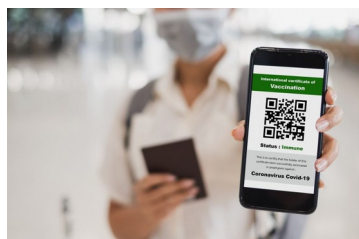


Toutes les surfaces : Bureau et chaises, vestiaires, poignées, WC sont désinfectées 2 fois par jour. Les barres de danse Classique sont désinfectées avant et après chaque utilisation. L'école de danse est équipée d'une ventilation mécanique elle est maintenue en position de fonctionnement 24h/24 7 jours/7. De plus une aération naturelle est faite 2 fois par jour, avant et après les cours de la journée.

Seuls les danseurs sont autorisés à entrer, les parents d'élèves devront rester à l'extérieur du Coin du jazz, sauf pour la classe Éveil et Initiation 1 parent portant le masque peut entrer dans les locaux.



Aucun retard ne peut-être envisagé, afin de respecter ensemble le protocole sanitaire en vigueur. Privilégiez d'arriver en tenue de danse.



Le passe sanitaire sera demandé afin de nous le communiquer dès le :

- 6 Septembre pour les 18 ans et +
- 13 Septembre pour les candidats à la formation à l'EAT (facultatif)
- 30 Septembre pour les 12 à 17 ans



Durant le cours de danse le masque peut-être enlevé. La distance entre chaque élève est de 2 mètres, des marquages au sol ont été posés afin de respecter la distanciation entre élève.



Merci pour votre compréhension, et pour votre aide. N'oubliez jamais, votre sécurité est notre priorité.